

Le business plan, comment consolider le projet de mon client ?

Pour créer une entreprise solide, votre client doit passer par l'étape du **business plan**. Ce document est essentiel pour **évaluer la faisabilité** de son projet et ajuster le tir si nécessaire.

Voici **comment l'orienter** dans cette **réflexion stratégique**.

Fabrice Camus - BMC Consulting & Fiscality

Il peut être difficile d'établir un plan financier complet et pertinent pour nos clients, parfois en urgence. Les domaines d'activités sont très variés et parfois complexes selon les secteurs. Les experts UCM nous proposent de travailler ensemble afin de proposer le meilleur plan financier adapté au secteur de nos clients. Pourquoi refuser un coup de pouce ?

Business plan : incontournable pour créer une entreprise

Le business plan doit permettre d'évaluer la **faisabilité technique, commerciale et financière** du projet.

Pour ne rien oublier d'essentiel, proposez à votre client d'utiliser un [modèle de business plan](#). UCM met à disposition des porteurs de projet un **guide utile et pratique** pour **l'élaboration de leur business plan** : le story-board de mon entreprise. N'hésitez pas à le transmettre à votre client !

UCM et les fiduciaires, une collaboration efficace

Unissons nos forces ! Vous êtes expert en **matière fiscale et financière**. UCM est un expert en matière **d'accompagnement à la création**, de **formation** et de **renseignement juridique**. Dès l'étape du business plan, vous pouvez compter sur une **collaboration étroite et efficace** avec nos [conseillers starters](#) : ils mettent leurs compétences au service du projet de votre client.

Le projet de mon client doit encore mûrir

La **rédaction du business plan** révèle bien souvent les lacunes d'un projet. Si vous constatez que votre client n'a pas encore toutes les cartes en main pour créer une entreprise viable, n'hésitez pas à l'orienter vers les experts UCM. Nos conseillers sont rompus aux **bonnes pratiques de création d'entreprise** et accompagnent votre client étape par étape pour **consolider son projet**. [Plus d'infos](#) .

Comment aider concrètement mon client pour rédiger son business plan ?

Invitez-le à s'inscrire à une **séance d'information gratuite** en création d'entreprise avec nos conseillers à starter@ucm.be.

Plus d'infos ? Consultez [l'agenda](#) des événements UCM.

Ça y est, votre client a bouclé son business plan.

Il est temps pour lui de réfléchir à **la forme juridique la plus appropriée** pour exercer son activité.

Prochaine étape : [personne physique ou société ?](#)

Nous vous aidons à y voir plus clair pour bien le conseiller.

J'aide mon client à créer son entreprise

Valider son projet d'entreprise

Choisir le statut d'indépendant

Choisir sa forme juridique

Obtenir un financement

